



<http://WWW.FOYER-RURAL-MONTREUIL-SUR-EPTE.COM/>

Compte rendu de la réunion du 08 Janvier 2016

Présents : G. BRUNY – D. DAUPHIN – C. HIRSOUT – J. ROSSI – N. KUTELMACH - M. ALVAREZ-ALONSO – S. BAKHTI – X. BASCOU – L. DELAFOSSE - Sandrine DELAFOSSE - Sylvain DELAFOSSE – S. GUIBEREAU – L. HADDOUCHE – P. HIRSOUT – M. JAVELOT – F. LOFFET – H. LOFFET – D. MORIN – A. ROUSSEAU

Absents excusés : M. DAUPHIN (pouvoir D. Dauphin)

Invité : Monsieur le Maire, JP. JAVELOT, n'a pas pu se rendre disponible en raison d'un impératif extérieur.

Début de séance : 19h30

Approbation des comptes rendu de réunions de CA du 04/09 et du 15/10/15 à l'unanimité des présents

Approbation de la réunion Assemblée Générale du 19/12/15 à l'unanimité des présents.

Programmation des activités 2016 :

Récapitulatif des activités 2015 avec reconduction de nombreuses activités pour 2016,

Mise en place d'un tableau de répartition des membres du foyer rural sur les différentes activités (référents d'activités) afin d'alléger la mise en place de certaines activités.

Calendrier établi en fonction de la disponibilité de la salle du Mil'Clubs, certaines dates sont à définir ou à confirmer.

- **Action solidarité :** opération Brioches avec l'association « Avenir APEI » reconduite le 15 octobre sous la direction de Michel Alvarez-Alonso.
- **Atelier pour enfants :** reconduit et trois mercredis sont programmés en 2016.
 - 10/02 (masques et crêpes) Loïc Delafosse se propose de faire les crêpes.
 - 16/03 (préparation du carnaval)
 - 14/12 (noël).
- **Atelier Floral :** Reconduit aux dates :
 - 9 avril de 14h00 à 17h00,
 - 17 décembre de 14h00 à 17h00.
- **Barbecue de l'été :** reconduit le 28 août à midi.
- **Bibliothèque :** ouverture une fois par mois pour l'association « Ile aux enfants ». L'accès au public est reconduit tous les mercredis de 18h à 19h hors vacances scolaires.

- **Canoë** : parcours prévu sur la journée en partant de Dangu, pause déjeuner à déterminer et descente l'après-midi jusqu'à Bray et Lu. Noël Kutelmach va rencontrer le prestataire au plus tôt pour fixer une date en juin.
- **Carnaval** : organisé par Buhy (date à confirmer) ; voir si nous avons la possibilité de réaliser un char.
- **Chasse aux oeufs** : reconduite le 28 avril à 11h00.
- **Cours informatique** : Reconduits tous les jeudis de 20h30 à 22h30 hors vacances scolaires. Demande de participation financière (15€) pour l'année à compter du mois de janvier 2016. Accord à l'unanimité des présents. Pour le problème de connexion WIFI toujours en attente, Noël Kutelmach et Xavier Bascou se chargent de le résoudre.
- **Fête de l'été** (organisé par la municipalité) : 2 juillet 2016.
- **Foire aux livres** : 06/11 . attention à bien préparer l'annonce de la manifestation au moins un mois avant la date.
- **Galette des Rois** : reconduite le 23 janvier.
- **Gymnastique** : Nouveau professeur en la personne de Laurence BOURI. L'accès au cours tous les mardis de 19h30 à 20h30 hors vacances scolaires. Nous allons faire une diffusion sur les communes de Buhy et la Chapelle en Vexin pour encourager de nouvelles adhésions.
- **Nettoyage de printemps** reconduit le 21 mai.
- **Pétanque** : programmation de deux tournois ;
 - 02/04 à partir de 10h
 - 18/06 en soirée à partir de 17h
- **Prévention incendie** : l'idée est reconduite. Le fonctionnement de cette prestation ayant changé, Noël Kutelmach se charge de se rapprocher du SDIS pour connaître les modalités et le coût de la prestation.
- **Randonnées** : mise en place d'un programme de randonnées avec un rendez-vous mensuel (1^{er} dimanche de chaque mois) pour une marche d'environ 9kms entre 9h et 12h.

Dates : 07/02 – 06/03 – 03/04 – 08/05 – 05/06 – 04/09 – 02/10 – 06/11 – 04/12

Diffusion élargie auprès des foyers ruraux de la Chapelle en Vexin et Buhy et sur les réseaux sociaux (Facebook). Premier parcours le 07/02 proposé par Daniel Dauphin.
- **Repas à thème** : tartiflette le 26 novembre 2016.
- **Site Internet et Réseaux sociaux** : L'animation du site se fait en temps réel afin d'apporter l'information dans un délai raisonnable auprès des membres de l'association et du public en général. En 2016 nous mettons en place une newsletter pour renforcer la communication. Les réseaux sociaux par Facebook reste réactif pour faire part de l'actualité du Foyer Rural.
- **Soirée Beaujolais** : reconduite le 18 novembre 2016.
- **Sortie patrimoine** : reconduite le 24 septembre. Marina Javelot et Henri Loffet nous feront des propositions pour cette sortie.
- **Tennis** : Reconduction des cours du samedi à partir du 12 mars pour les jeunes jusqu'à 18 ans ainsi que le mini-tennis pour les enfants de 5 – 6 ans. Le Tournoi dont la finale le 11 juin, se déroulera sur le mercredi après-midi sur les mois de mars, avril et mai. Les tarifs de la section tennis seront revus. Serge Guibereau renouvel les besoins d'entretien du cours de tennis.

Proposition de nouvelles activités :

- Course de caisses à savon : Michel Alvarez-Alonso et Patrice Hirsout vont prendre des renseignements pour l'organisation et la réalisation d'une telle manifestation.
- « *La mémoire du Village vue par les anciens* » : reprise d'un travail commencé il y a quelques années pour retracer l'histoire du village en prenant contact avec les anciens. Daniel Dauphin et Henri Loffet vont se charger de cerner l'approche.

Projet de classe verte à l'école de la Chapelle :

Proposition par Gérard Bruny, d'organiser une action avec les parents d'élèves dans l'organisation d'un goûter ou autre manifestations dont les bénéfices iraient pour les élèves pour la sortie prévue au bord de la mer en mai 2016.

Après débat et information faite par Marina Javelot sur le fait que la Municipalité de Montreuil participe déjà financièrement pour les enfants de Montreuil, il est décidé à l'unanimité du retrait de la proposition de cette action.

Droits SACEM :

Dans le cadre d'animations musicales lors des manifestations organisés par le Foyer Rural, il est nécessaire de déclarer auprès de la SACEM et de régler des droits pour diffusion de musique. Après renseignement auprès de la SACEM sur le coût et les conditions de ces droits dans notre catégorie associative :

- soit forfait 90€ par an dans le cadre de manifestations musicales régulières (mini 7 par an), avec thème identique,
- soit entre 100€ et 150 € par manifestation (pour 3 ou 4 maximum) + déclaration à chaque manifestation avec liste de tous les titres musicaux diffusés .

Beaucoup de contraintes pour notre association. Nous décidons donc à l'unanimité que nous n'intégrerons pas d'animations musicales dans les manifestations du Foyer Rural.

Prestataires de service :

Rappel des conditions de mise en place des contrats de prestataires de service : obligation d'un suivi des cotisations URSSAF des prestataires.

Avantages de cette organisation :

- pas d'obligation de souscrire une mutuelle santé pour les prestataires.
- plus de nécessité de faire appel à un organisme pour l'établissement des fiches de paie (contrat SEVO résilié).
- paiement des prestations sur factures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15